

Avis public d'élection

Municipalité

GRAND-MÉTIS

Scrutin du

2018 05 06

année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

GRAND-MÉTIS

Municipalité

CHANTAL TREMBLAY

par _____, que :

Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : **CONSEILLER #4**

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2018 03 23 au 2018 04 06
année mois jour

JOURS :	lundi	HEURES :	De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	mardi		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	mercredi		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	jeudi		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	vendredi		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30

À NOTER - Le vendredi

2018 04 06

année mois jour

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2018 05 06

année mois jour

de 10 h
à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

2018 04 29

année mois jour

de 12 h
à 20 h

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : **HÉLÈNE GAGNON**

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
Adresse : CHANTAL TREMBLAY	Adresse :
70, CH KEMPT, GRAND-MÉTIS	
Ind. rég. Numéro de téléphone 418 775-6485	Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à

GRAND-MÉTIS

Municipalité

, le

2018 03 08

année mois jour

SM-1 (09-06)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

Président d'élection

Chantal Tremblay

